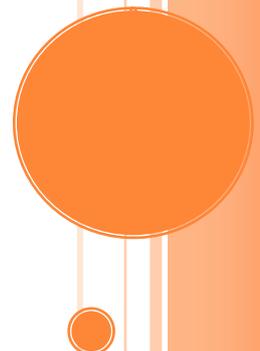


# COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE

*Rapport annuel 2006*



## **EDITION**

**Commission internationale de la Meuse**

**Palais des Congrès**

**Esplanade de l'Europe 2**

**B-4020 Liège**

**[www.meuse-maas.be](http://www.meuse-maas.be)**

# TABLE DES MATIERES

Préface du président .....	3
Fonctionnement de la Commission .....	4
Entrée en vigueur de l'Accord.....	4
Organigramme.....	5
Réunions Plénière, des chefs de délégation, des groupes de travail et de projet tenues en 2006 .....	6
Travaux des groupes de travail .....	7
<b>Groupe de travail « hydrologie/inondations »</b> .....	7
<b>Groupe de travail « coordination »</b> .....	9
<b>Groupe de travail « monitoring »</b> .....	10
<b>Groupe de travail « programme de mesures et objectifs »</b> .....	11
Système d'avertissement et d'alerte Meuse.....	12
2e Symposium international de la meuse.....	13
Atelier sur l'analyse économique.....	14
Publications de la CIM depuis 2001.....	15

## PREFACE DU PRESIDENT

Au cours de ma seconde et dernière année de présidence, les travaux au sein de la Commission internationale de la Meuse (CIM) se sont principalement concentrés sur la poursuite des actions liées à la coordination multilatérale de la mise en œuvre des exigences de la Directive cadre sur l'Eau. Malgré le challenge que constitue pour les délégations le fait de devoir mener en parallèle l'élaboration de leurs programmes de surveillance et de mesures et la coordination multilatérale, je constate avec plaisir que les travaux se sont déroulés de manière très constructive.

Parallèlement à ces travaux, j'ai eu la chance de présider à Sedan le deuxième Symposium international sur la Meuse intitulé "La Meuse, un avenir partagé". Au cours de ce symposium, plus de 300 personnes ont pu partager leurs connaissances, leur expérience et leurs visions d'avenir à propos de la problématique de l'eau dans le district hydrographique international de la Meuse. L'organisation d'un symposium junior en ouverture a été un véritable succès. La créativité et l'enthousiasme mais également la profondeur des réflexions dont les jeunes ont fait preuve ont démontré leur intérêt pour la prise en main de leur avenir. Certains d'entre eux seront-ils peut-être les décideurs et les techniciens qui demain, s'attelleront à l'amélioration de la qualité de l'eau ?

En tant que représentant de la Région de Bruxelles-Capitale, j'ai également eu cette année l'opportunité de me rendre au Forum mondial de l'eau à Mexico. A cette occasion, j'ai notamment pu mieux faire connaître les travaux réalisés au sein de la CIM.

Au terme de mon mandat, je me réjouis d'avoir été le témoin de l'esprit constructif et de la bonne collaboration entre les délégations dans le travail accompli au quotidien. J'espère que cet esprit positif pourra se poursuivre et permettre ainsi de finaliser dans les temps la partie factière du Plan de gestion.

Alain Lefebvre  
Président



## FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

**La Commission internationale de la Meuse, constitue** la plate-forme de travail et d'échanges permettant une coopération et une coordination internationale visant à atteindre les objectifs environnementaux ambitieux fixés par la Directive cadre Eau (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau).

**La Commission internationale de la Meuse est composée** des huit Parties contractantes à l'Accord de Gand à savoir : l'Allemagne, la Belgique, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande, la Région wallonne, la France, le Grand-duché du Luxembourg et les Pays-Bas. Des organisations non gouvernementales (WWF Belgium, Bond Beter Leefmilieu Vlaanderen, RIWA-Maas/Meuse, Union Wallonne des Entreprises, Stichting Reinwater, Inter-Environnement Wallonie, Union régionale du grand Est des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique) et intergouvernementales (Union économique Benelux) ont un statut d'observateur auprès de la Commission et peuvent participer à certains travaux.

**La Commission internationale de la Meuse dispose** d'un secrétariat permanent basé à Liège, au Palais des Congrès. Le secrétariat composé d'un secrétaire général, Monsieur Mario Cerutti, d'un secrétaire exécutif, Paul Racot et d'une assistante de secrétariat, Laurence Tahay assiste la Commission dans l'exécution de ses travaux.

## ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD

La délégation belge a communiqué lors de la 14e réunion plénière de la Commission internationale de la Meuse que l'Accord international sur la Meuse (Gand, 3 décembre 2002) est officiellement entré en vigueur le

**1er décembre 2006.**

ROYAUME DE BELGIQUE  Service public fédéral Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

J4-CD-2006-Cir.1405-S.93.836

Accord international sur la Meuse, fait à Gand le 3 décembre 2002.

Notification par le Grand-Duché de Luxembourg.  
Entrée en vigueur de l'Accord.

Le 5 octobre 2006, le Grand-Duché de Luxembourg a notifié au Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement de Belgique, l'accomplissement de toutes les formalités juridiques internes à l'égard de l'Accord précité.

Ce dépôt de notification a été effectué conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Accord.

Conformément aux dispositions de ce même article, l'Accord entrera en vigueur **le 1<sup>er</sup> décembre 2006.**

Bruxelles, le 5 octobre 2006.

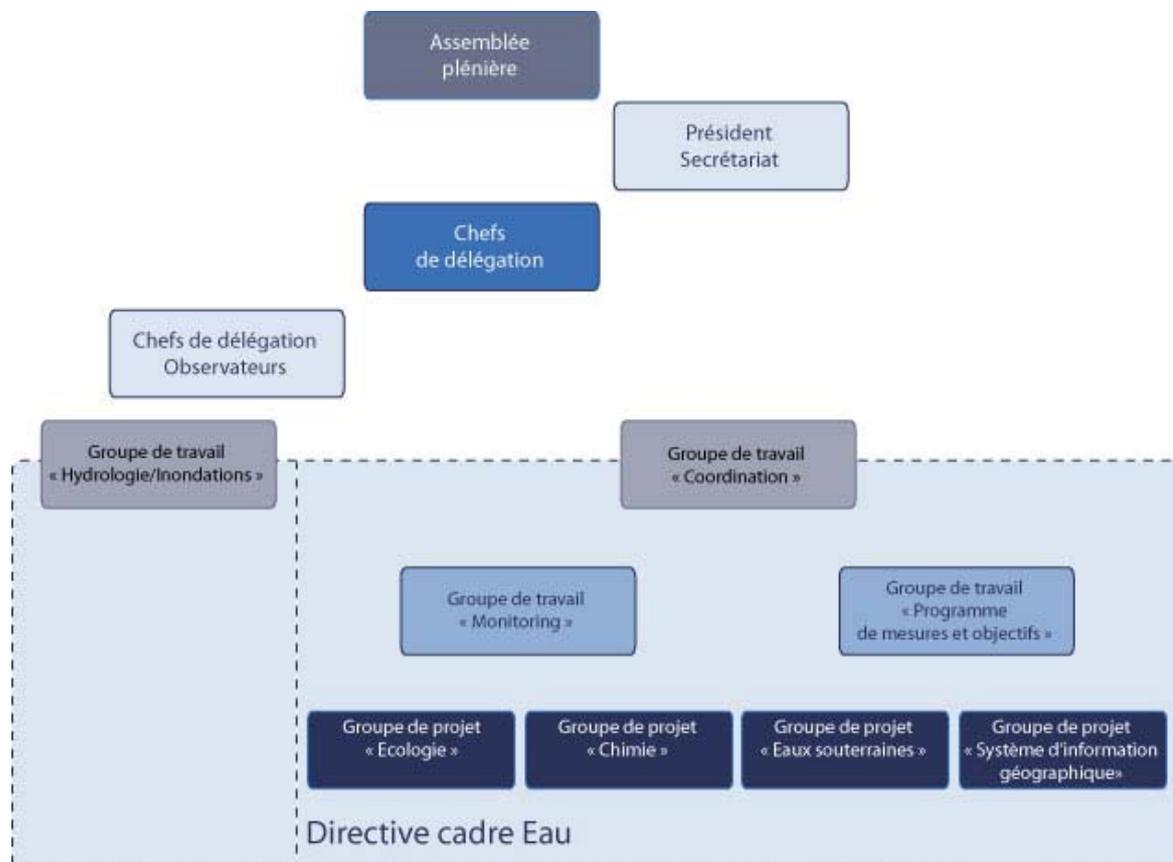


TEL 02528 81 11  
FAX 02524 50 87  
E-MAIL info@diplomatie.be  
Web info@www.diplomatie.be

RDMONY - rue des Petits Carreaux 15, 1000 Bruxelles

.be

# ORGANIGRAMME



## REUNIONS PLENIERES, DES CHEFS DE DELEGATION, DES GROUPES DE TRAVAIL ET DE PROJET TENUES EN 2006

REUNIONS TENUES EN 2006	PRESIDEES/ANIMEES PAR	NOMBRE DE REUNIONS
REUNION PLENIERE	ALAIN LEFEBVRE (BR)	1
REUNION DES CHEFS DE DELEGATION	ALAIN LEFEBVRE (BR)	2
REUNION DES CHEFS DE DELEGATION ET OBSERVATEURS	ALAIN LEFEBVRE (BR)	1
GROUPE DE TRAVAIL « HYDROLOGIE/INONDATIONS »	ANDRE MAGNIER (FR)	2
GROUPE DE TRAVAIL « COORDINATION »	ERIC MARTEIJN (NL)	5
GROUPE DE TRAVAIL « MONITORING »	JEAN-PIERRE DESCY (WL)	4
GROUPE DE TRAVAIL « PROGRAMME DE MESURES ET OBJECTIFS »	THOMAS MENZEL (DE)	3
GROUPE DE PROJET « ECOLOGIE »	KRIS VAN LOOY (VL)	3
GROUPE DE PROJET « CHIMIE »	GERARD DE VRIES (NL)	3
GROUPE DE PROJET « EAUX SOUTERRAINES »	GERTRUD SCHAFFELDT (DE)	4
GROUPE DE PROJET « SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE »	XAVIER DEMARETS (WL)	0
<b>TOTAL DES REUNIONS TENUES</b>		<b>28</b>

FR FRANCE  
WL WALLONIE  
BR BRUXELLES

VL FLANDRE  
NL PAYS-BAS  
DE ALLEMAGNE



*ASSEMBLEE PLENIERE, LUXEMBOURG, DECEMBRE 2006*

## TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

### Groupe de travail « hydrologie/inondations »

Un important travail a été réalisé au cours de cette année par l'ensemble des délégations, malgré le plan de charge de leurs membres, dans leurs autres activités.

Le groupe de travail « hydrologie/inondations » s'est réuni à deux reprises au cours de cette année 2006, le 2 février et le 4 mai. Deux ONG ont participé à une partie de ces deux réunions, comme cela avait été proposé lors de la Plénière de 2005. Il s'agit de RIWA et Inter Environnement Wallonie, celle-ci ayant même présenté une intéressante étude d'aménagements et de suivi de sites pilotes visant à la rétention d'eau dans les Ardennes.

Trois communications ont été présentées au Symposium de Sedan sur la base des travaux réalisés par les délégations membres du groupe de travail « hydrologie/inondations »:

- Analyse internationale des crues récentes dans le Bassin de la Meuse, présentée par M. De Wit
- Cohérence des débits mesurés aux frontières de la Wallonie, de la Flandre et des Pays Bas, présentée par K. Maeghe
- Approche des étiages par la CIM, présentée par A. Jaskula

Les deux premiers sujets concernent un travail important de mise en cohérence des données et des analyses existantes dans chacun des Etats / Régions et le troisième sujet met en évidence la nécessité de se préoccuper des étiages, thème ajouté au mandat du groupe de travail « hydrologie/inondations » après la sécheresse de 2003.

Plusieurs autres communications concernaient également la prévision ou la gestion des étiages ou des crues

L'assemblée plénière de 2005 avait approuvé les conclusions du document présenté par le groupe de travail « hydrologie/inondations » intitulé "Les conséquences d'un changement climatique sur le régime du débit de la Meuse" et chargé le groupe d'en intégrer les recommandations dans son programme de travail. Un programme de 6 actions a été établi et proposé à l'avis des chefs de délégation dans leur réunion du 12 juin 2006. Les deux premières, "Comparer les débits mesurés lors des épisodes de crues" et "Comparer les méthodes de détermination des débits se caractérisant par une certaine période de retour" ont déjà été bien engagées. La troisième "Sélectionner une méthodologie pour déterminer les scénarii extrêmes précipitations/écoulement pour le bassin de la Meuse" a fait l'objet d'un atelier spécifique organisé à Namur le 29 novembre 2006.

Un "comparatif des méthodes de cartographies des risques de dommages" a également été rédigé. Il présente les différentes méthodes utilisées dans les Etats/Régions pour quantifier, gérer et prévenir les conséquences des crues. Quelques apports complémentaires sont attendus pour pouvoir le finaliser.

Un "comparatif des méthodes de cartographies des risques de dommages" a été rédigé. Il présente les différentes méthodes utilisées dans les Etats/Régions pour quantifier, gérer et prévenir les conséquences des crues.

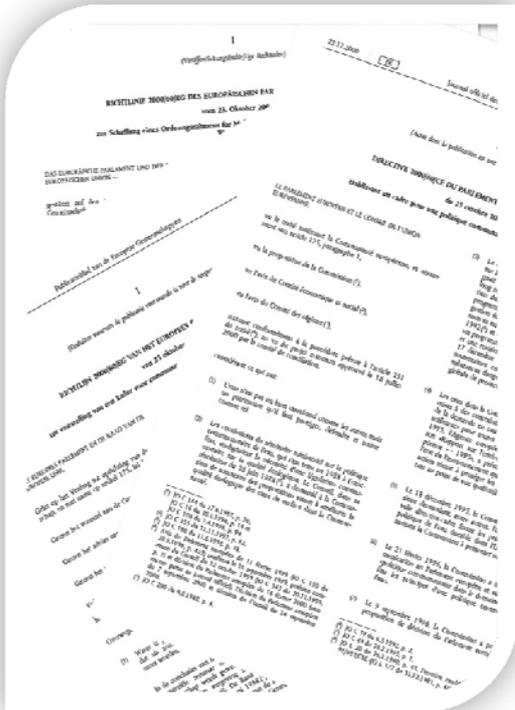
Enfin, il est à noter que le mandat du groupe de travail « hydrologie/inondations », dont l'actualisation avait été décidée en 2005, a été finalisé.



*DINANT, BELGIQUE*

## Groupe de travail « coordination »

Le groupe de travail « coordination » s'est réuni cinq fois en 2006. Il a établi au cours de cette année un programme de travail pour les tâches de coordination liées à la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'Eau (*Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau*). Ce programme a pour objectif de pouvoir disposer au plus tard le 22 mars 2010 d'un plan de gestion unique pour le district hydrographique international de la Meuse.



Un groupe ad hoc, composé de quelques membres du groupe de travail « coordination », a établi le sommaire pour la partie faitière du plan de gestion. Neuf principes généraux ont été formulés. Ils servent d'orientation au plan faitier qui reflètera les résultats des coordinations.

Sur la base de ce sommaire, le groupe de travail « coordination » a réparti les tâches en fonction des mandats des groupes de travail et des domaines de compétences définis pour les groupes de projet.

Conformément à l'article 14 de la Directive cadre sur l'Eau, le groupe a pris connaissance de l'échange d'informations relatif aux activités nationales / régionales dans le domaine de l'information et la consultation du public.

## Groupe de travail « monitoring »

Le groupe de travail a travaillé de manière constructive. Le premier point du mandat, à savoir l'échange de données, a été finalisé. Cet échange permet d'inventorier les possibilités d'harmonisation des réseaux de mesure.

Au cours de cette année, le groupe de travail a également élaboré un plan de travail détaillé reprenant tâches, produits et dates butoirs en vue de l'élaboration d'un rapport faitier monitoring qui sera rédigé avec l'aide des groupes de projet.

Le groupe de projet « écologie » s'est accordé sur les principes suivants:

- dans une première phase, la coordination ne portera pas sur les méthodes ;
- les macro-invertébrés, les poissons, le phytobenthos et, pour certaines masses d'eau, le phytoplancton constitueront les indicateurs biologiques pour ce qui concerne la coordination multilatérale;
- les pressions hydromorphologiques seront également prises en compte dans le cadre de la coordination multilatérale des programmes de contrôle de surveillance.

Il a été convenu au sein du groupe de projet « chimie » que les informations sur tous les points faisant l'objet du programme de contrôle mis en place par les Etats et Régions seraient transmises à la Commission.

Le groupe de projet « eaux souterraines » est quant à lui arrivé à la conclusion qu'aucune masse d'eau souterraine ne requiert une coordination multilatérale. Cependant, toutes les masses d'eau souterraine relevant de nappes aquifères transfrontalières entreront en ligne de compte pour une coordination bi- ou trilatérale. Le groupe de projet dressera une liste de ces masses d'eau souterraine et fera un résumé de ces travaux de coordination.



## Groupe de travail « programme de mesures et objectifs »

Le groupe de travail « programme de mesures et objectifs » (POM) s'est réuni à trois reprises : le 31 mars, le 19 juin et le 4 octobre 2006.

Durant ces trois réunions, le groupe de travail a étudié et élaboré un plan de travail qui, sur base des directives du groupe de travail « coordination » concernant les produits et délais, contient un inventaire des produits devant être réalisés par le groupe de travail « POM ». Les délais et la liste exhaustive des acteurs et destinataires des différents produits sont précisés dans ce plan de travail. Il prévoit 11 produits, lesquels s'avèrent nécessaires pour l'élaboration d'objectifs environnementaux harmonisés pour les eaux transfrontalières et, le cas échéant, pour d'autres eaux (y compris une coordination des reports d'échéance et circonstances exceptionnelles conformément à l'article 4, alinéas 4 – 7 de la Directive cadre sur l'Eau). Les missions prévues ont été confiées aux groupes de projet « chimie », « eaux souterraines » et « écologie ».

Le groupe de travail s'est également concerté sur les autres produits qui s'imposent dans le cadre de la rédaction de projets de texte concernant les programmes de mesures coordonnés pour la partie faîtière du plan de gestion de bassin.



LIEGE, BELGIQUE

## SYSTEME D'AVERTISSEMENT ET D'ALERTE MEUSE

Suite à la réunion des chefs de délégation du 12 juin 2006 au cours de laquelle la problématique de la pollution de la Meuse par le cadmium et par extension le bon fonctionnement du Système d'avertissement et d'alerte Meuse ont été discutés, diverses actions ont été initiées.

C'est ainsi qu'à la demande de leur Ministres respectifs, des contacts bilatéraux entre la Région flamande et la Région wallonne, ont permis d'accélérer l'échange d'information en ce qui concerne les concentrations en polluants dans la Meuse pour une sélection de points stratégiques.

Une réunion organisée le 15 septembre à laquelle ont participé les experts des délégations a mis en lumière que les initiatives internes doivent être poursuivies afin de mieux préparer la coordination des procédures au niveau international.

En outre, toutes les délégations se sont engagées à s'informer plus rapidement sur les concentrations de polluants qu'elles mesurent ce qui conduit à une information contrôlée, validée et disponible.

Enfin, deux exercices d'alerte ont été organisés par les autorités compétentes l'un dans le district hydrographique de l'Escaut sur la Lys et l'autre dans le district hydrographique de la Meuse sur la Meuse elle-même. Ces exercices ont mis en lumière la nécessaire amélioration des procédures actuelles.

L'Assemblée plénière a décidé le 14 décembre qu'un atelier se tiendra le 30 janvier 2007 auquel les observateurs seront conviés. Cet atelier devra notamment aborder les questions relatives à

- l'information sur la procédure nationale d'avertissement et d'alerte actuelle ;
- l'évolution de ces procédures au sein de chaque Partie ;
- l'amélioration à mettre en œuvre ;
- l'organisation de deux exercices d'alerte (sur l'Escaut et sur la Meuse) transnational durant le premier trimestre 2007.

Des contacts bilatéraux entre la Région flamande et la Région wallonne, ont permis d'accélérer l'échange d'information en ce qui concerne les concentrations en polluants dans la Meuse.

## 2E SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE LA MEUSE

LA MEUSE, UN AVENIR PARTAGE... a été le thème du 2e symposium international de la Meuse qui s'est tenu à l'initiative des autorités françaises et sous les auspices de la Commission internationale de la Meuse les 18 et 19 mai 2006 à Sedan, en France.

Le symposium a donné l'occasion à plus de 300 experts, techniciens et hommes de terrain venus de France, du Luxembourg, de Belgique, des Pays Bas et d'Allemagne de partager leur connaissance autour des thèmes « La Directive cadre sur l'eau - les partenaires et l'action », « La Meuse et ses affluents - un milieu vivant... », « Les inondations et étiages » et enfin « L'utilisation et la valorisation de la ressource - le développement économique ».



Le processus d'échange se voulant aussi large que possible, une matinée a été consacrée à une session "junior". La parole a ainsi été donnée aux jeunes et aux étudiants afin d'entendre les préoccupations et les visions des futurs acteurs et peut-être décideurs de demain.

Le symposium a fourni des éléments pour le premier plan de gestion de la Meuse dans le respect des principes du développement durable du Bassin

Messieurs Jean-Paul Bachy, président du Conseil Régional de Champagne Ardenne et Alain Lefebvre, président de la Commission internationale de la Meuse, ont tiré les conclusions du symposium.



## ATELIER SUR L'ANALYSE ECONOMIQUE

Les 9 et 10 novembre 2006 à Maastricht, la délégation néerlandaise a invité les délégations de la Commission à partager leurs expériences et points de vue dans le domaine de l'analyse économique.

L'analyse du rapport coût/efficacité des programmes de mesures est en effet une composante de la Directive cadre sur l'Eau. La détermination du rapport coût /efficacité est une étape logique dans le processus de sélection des mesures. Il est, en effet, souhaitable d'atteindre un effet maximal à des coûts minimaux.

Des études ont révélé que des économies considérables peuvent être réalisées dans les bassins nationaux mais également au niveau des bassins internationaux grâce à la coordination des bases de référence, des objectifs clairement définis et grâce à une connaissance approfondie des effets des mesures.

L'objectif de cet atelier a été d'examiner comment l'analyse économique telle que décrite par la Directive cadre sur l'Eau doit être intégrée dans le travail de la Commission.

Durant l'atelier le thème de la circulation des poissons et celui des nutriments ont été discutés de manière approfondie sous l'angle de l'analyse économique.

L'atelier a débouché sur des conclusions. Ainsi, il a été projeté d'organiser avec les Parties de trois commissions fluviales (Rhin, Escaut, Meuse) un atelier dans le but d'avoir un échange de vues sur les méthodes d'analyse économique. En marge de ce projet, le groupe de travail « programme de mesures et objectifs » a été chargé d'examiner la question des nutriments en intégrant les aspects économiques et d'examiner, avec l'aide du groupe de projet « écologie », la question de la circulation des poissons en y intégrant les aspects économiques.

Des études ont révélé que des économies considérables peuvent être réalisées dans les bassins nationaux mais également au niveau des bassins internationaux grâce à la coordination des bases de référence, des objectifs clairement définis et grâce à une connaissance approfondie des effets des mesures.

## PUBLICATIONS DE LA CIM DEPUIS 2001

<b>2006</b>	Rapport annuel 2005
	Compte rendu 2 <sup>e</sup> symposium international sur la Meuse
<b>2005</b>	Rapport annuel 2004
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2004
	Le District hydrographique international de la Meuse: un état des lieux (brochure) (également en anglais)
	Le District hydrographique international de la Meuse – Analyse, rapport faitier (également en anglais)
	Inondations: 2e phase du Programme d'action Meuse
<b>2004</b>	Résultats du Réseau de mesure homogène 2003
	Rapport sur la qualité de la Meuse
	Brochure "pesticides"
	Rapport annuel 2003
	Biomonitoring (1998-2001) (uniquement en français)
<b>2003</b>	Rapport annuel 2002
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2002
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2001
	First International Symposium on the River Meuse – Proceedings (uniquement en anglais)
<b>2002</b>	Plan d'action Inondations Meuse – Rapport d'avancement
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2000*
	Inventaire de la restauration écologique de la Meuse*
	Obstacles à la circulation des poisons*
	Rapport intermédiaire 2001 "Programme d'action Meuse"*
<b>2001</b>	Résultats du Réseau de mesure homogène 1999*
	Les poissons migrateurs dans la Meuse – État de la situation en 1999*
	<i>* n'existe pas en allemand</i>